



Le 3 septembre 2018,

M. l'Inspecteur d'académie,
Mmes et MM. les membres du CTSD,

A l'occasion de ce CTSD de rentrée, le SNALC et le SNE tiennent tout d'abord à remercier M. l'Inspecteur d'Académie, ses adjoints et ses services, de l'attention qu'ils ont bien voulu porter à la situation difficile de certains collèges en termes de DHG, que nous avions soulignée dès février, et d'avoir par conséquent abonder cette dernière en juin, afin de permettre à ces établissements de fonctionner au mieux. Par endroits, il apparaît en effet que les effectifs prévisionnels avaient été manifestement sous-évalués.

De même, nous nous réjouissons que plus de 80% des communes aient fait le choix de revenir à la semaine de 4 jours grâce à l'assouplissement du décret sur les rythmes scolaires.

Nous apprécions également le premier pas effectué vers les classes à effectif réduit.

Par contre, d'autres sujets nous préoccupent en cette rentrée.

Le SNALC et le SNE restent fort circonspects à l'endroit de la politique du ministre de l'Education Nationale. A contrario d'annonces allant dans le bon sens (un recentrage sur les fondamentaux, suppression de notions absconses telles que le prédicat, ...), les aménagements de programmes du cycle 3 annoncés en juillet ne contiennent toujours aucun repère annuel ! Comment construire ainsi un enseignement efficace et favoriser la liaison école/collège ?

Au même titre, le rapport sénatorial publié cet été au sujet du statut des professeurs n'est qu'une régurgitation des précédents : annualisation des services, mobilité forcée, mesures limitant la liberté pédagogique tout en prétendant la renforcer... Antennes apparues pour la première fois dans un rapport rédigé par Louis Joxe en 1972 !, et répétées depuis à satiété, sans que jamais leur efficacité n'ait été démontrée..

Ajoutons à cela, des conditions de passage à la Hors classe et classe exceptionnelle trop opaques,

un mouvement contraint et restreint où les mises en disponibilité, les congés de formation, les temps partiels, les autorisations d'absences... sont accordées au compte-gouttes,

une direction d'école sans secrétariat pour toutes les écoles malgré un rapport d'une mission flash paru cet été.

Bref, les motifs d'inquiétude et de mécontentement ne manquent pas.

Enfin, la fusion à marche forcée des académies, d'abord niée, est bel et bien annoncée à

l'horizon 2022, ce qui ne pourra qu'éloigner les décideurs des personnels et des élèves qu'ils ont à gérer.

Par conséquent, le SNALC et le SNE s'interrogent : quel intérêt autre qu'économique (et encore ! la fusion précédente des régions a démontré le contraire...) cette mesure présente-t-elle ?

A nos yeux, il importe de maintenir un dialogue de proximité entre les acteurs de l'Education Nationale. Nous rappelons à ce titre qu'il ne saurait se tenir de « groupes de travail » entre les services de l'Inspection Académique et les représentants des personnels auxquels ne soient conviées l'ENSEMBLE des organisations syndicales disposant d'élus, et non uniquement celles qui agrément l'administration.

Je vous remercie de votre attention.

Geoffrey CAPLIEZ, élu CTSD 62.

Carte scolaire : liste des ouvertures et fermetures

Suite au CTSD qui s'est réuni ce lundi 3 septembre à Arras en présence de Monsieur Toupry, Inspecteur Académique, le **SNE-FGAF** vous communique la liste des écoles qui seront dotées d'un moyen supplémentaire à la rentrée ou d'une fermeture.

Fidèle à ses valeurs, le **SNE-FGAF** a tenu à soutenir l'ensemble des écoles, que celles-ci soient en REP+, en REP ou hors réseau, et se félicite que ces moyens supplémentaires aient été répartis sur des écoles de toutes les catégories.

Ils apprécient :

- la prise en compte des élèves en ULIS,
- la baisse du nombre d'élèves par classe quel que soit le label de l'école,
- le regard avisé concernant les structures pédagogiques,
- et l'attention apportée à la ruralité.

Par contre, le recours à des contractuels pour pallier le manque d'enseignants avec toutes les dérives que nous connaissons ne peuvent nous satisfaire. Le métier n'attire plus, c'est une bien triste réalité, c'est 19 classes sans enseignant qualifié à la rentrée. Ce nombre avoisinera 40 courant décembre.

Ouvertures :

MATERNELLE (5)

Baincthun « La Pâturelle » primaire 4152 B (Marquise) - dotation ruralité
Bully-les-Mines « Jean de La Fontaine » maternelle 2916 H (Bully-les-Mines)
Dohem « Centre » primaire 1850 Z (Aire-sur-la-Lys) - dotation ruralité
Hulluch « Jean-Claude Casadesus » maternelle 2246 E (Vendin)
Oye-Plage « L'Etoile » primaire 1094 C (Audruicq)

ELEMENTAIRE (3)

Calais « Georges Andrique » primaire 2389 K (Calais 2)
Montigny-en-Gohelle « Ferry-Sévigné » primaire 1307 J (Montigny-en-Gohelle)
Saint-Folquin « Jacques Brel » primaire 1098 G (Audruicq)

en élémentaire au titre du dispositif des classes allégées en REP et REP+ : (3)

Aire-sur-la-Lys « Jules Ferry » élémentaire 1742 G (Aire-sur-la-Lys)

Bully-les-Mines « Jean Zay » élémentaire 1574 Z (Bully-les-Mines)

Calais groupe scolaire « Robert Allemand » primaire 3847 V (Calais 2)

Ouvertures abandonées :

MATERNELLE (3)

Longuenesse « Louis Blériot » maternelle 3535 F (Saint-Omer 1)

Noeux-les-Mines « Suzanne Blin » maternelle 985 J (Béthune 3)

Sallaumines « Du Centre » maternelle 323 P (Avion)

Fermetures nouvelles :

Dispositif « Plus de Maîtres que de classes » : 5

Auchy-les-Mines « Anne Franck » élémentaire 3868 T (Béthune 4)

Billy-Montigny « Suzanne Lannoy » primaire 4005 S (Montigny-en-Gohelle)

Bruay-La Buissière « Félix Faure » élémentaire 3416 B (Bruay-La Buissière)

Fouquières-les-Lens « Condorcet-Curie » élémentaire 4144 T (Montigny)

Mazingarbe « Jean Jaurès » élémentaire 1504 Y (Bully-les-Mines)

Fermetures abandonnées :

MATERNELLE (11)

Avion « Prin-Cotton » maternelle 4003 P (Avion)

Bully-les-Mines « Les Colibris » maternelle 3145 G (Bully)

Douvrin « Les Glycines » maternelle 356 A (Vendin)

Fruges primaire 1782 A (Hesdin)

Givenchy-en-Gohelle « Jacques Prévert » maternelle 3351 F (Liévin)

Le Portel « Amadeus Mozart » maternelle 3171 K (Boulogne 2)

Lens « Céline Rouquier » maternelle 297 L (Lens)

Montreuil-sur-Mer « Les Remparts » maternelle 425 A (Montreuil)

Tournehem-sur-la-Hem « Jean de La Fontaine » maternelle 3898 A (St-Omer 2) -

Vimy « Pauline Kergomard » maternelle 327 U (Arras 1)

Violaines « Les Roses » maternelle 2249 H (Béthune 4)

ELEMENTAIRE (1)

Epinoy élémentaire RPI n° 84 613 E (Arras 2) - dotation ruralité